

Expositions

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera**

Band (Jahr): **48-49 (1998-1999)**

Heft 189

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«Les collections monétaires»

Le lundi 1^{er} décembre 1997 l'exposition «Les collections monétaires» a été inaugurée au Palais de Rumine à Lausanne. Simultanément, la nouvelle salle de cette présentation permanente a été dédiée à Colin Martin.

L'instrument monétaire est significatif pour les Etats qui se sont succédés en Europe et sur notre territoire. Car si l'objet est porteur des tendances de l'Etat, il est aussi comme le dit La Bruyère, «la preuve parlante de certains faits». Si les connexions monétaires de notre région sont très liées dans l'Histoire de l'Europe, il est possible d'en souligner les traits principaux grâce aux remarquables collections du cabinet des médailles. Nous avons donc pris le parti de raconter un thème ou un épisode d'histoire dans chaque vitrine. La simplicité de la muséographie permet de valoriser l'objet. Sans entrer dans la description détaillée des sujets, en voici la substance.



Fig. 1: Ptolémée 1^{er}, portrait d'Alexandre III le Grand, Alexandrie, 326–306, tétradrachme, argent.
Photo: Martine Prod'Hom et CMCL.

Hérodote souligne que «Les Grecs de Lydie sont les premiers qui mirent en usage la monnaie». Mais, c'est à Athènes, que la monnaie estampillée connaît son développement moderne. La représentation d'Athéna, la déesse de la cité, sur la face principale de la pièce, est associée au nom de l'autorité politique. La monnaie est donc à l'origine un acte de souveraineté des cités, l'image des pièces renvoyant aux cultes particuliers de chaque so-

ciété locale. Plusieurs sujets montrent les connexions des émissions régionales avec celles d'autres états. Ainsi, les Macédoniens payaient leurs mercenaires gaulois en monnaie. Ces soldats, après leur retour en Helvétie, imitèrent les pièces qu'ils avaient reçues. Mais, la première et plus ancienne monnaie en circulation en Suisse est vaudoise. C'est une obole de la cité grecque de Marseille qui provient d'une tombe de la nécropole celtique de Vevey.

Comme les Grecs, les Romains représentent sur leur espèces, l'image de leurs dieux pour symboliser l'Etat. Les *Imperatores*, généraux en chef des armées, qui briguent le pouvoir, font frapper un monnayage porteur de slogans politiques. En 46 avant J.-C. Jules César, reçoit le droit de faire figurer son portrait sur la monnaie. Le Prince se sert dès lors ce support de communication, pour véhiculer son image et sa propagande.

Les activités commerciales des centres urbains comme Avenches, Nyon ou Lausanne mettent en jeu une masse considérable de monnaies, dont seule une partie est parvenue jusqu'à nous. A partir de ces trouvailles, on peut reconstruire le contenu de la bourse du vaudois et en associer l'évolution aux crises successives que connaît l'empire romain. On a aussi retrouvé l'épargne de nos ancêtres, véritable bas de laine, comme le célèbre trésor de Vidy tout d'or constitué et caché à l'aube du règne de Marc Aurèle.

On parvient à associer les trouvailles à des événements précis. Ainsi, le plus ancien dépôt monétaire carolingien trouvé en Europe provient de La Tour-de-Peilz et se rapporte aux expéditions italiennes de Pépin-le-Bref.

L'interdépendance politique et économique des monnaies est de plus en plus sensible au Moyen Age. La disparition progressive des émissions de l'Evêque de Lausanne face à celles du duc de Savoie est bien significative de la progression politique de cet Etat en Pays de Vaud.

On pourra admirer deux trésors vaudois marquant le passage d'une économie médiévale régionale à une économie européenne. En effet, la croissance du commerce avec le sud-est méditerranéen amena les Républiques d'Italie et le royaume de France, à frapper des monnaies adaptées aux transactions importantes. Ainsi naquirent le gros d'argent de Venise et le florin d'or de Florence. Ces espèces fortes circulent en Pays de Vaud et

l'évolution de leur cours figure dans les comptes lausannois des XIII^e et XIV^e siècles.

L'emprise économique et politique croissante de la Bourgogne dans nos régions explique la présence massive dans les fouilles, de monnaies frappées sur les terres du duc. Cette pression ne débouchera pas par hasard sur les guerres de Bourgogne qui virent le triomphe des Bernois. Quant aux bourses militaires, elles racontent ce que les batailles eurent de grandiose: combien de petits trésors de monnaies d'or n'a-t-on pas retrouvé aux alentours de Morat par exemple? Ces pièces ensevelies à la veille de la bataille confirment ce que l'on savait sur les armées splendides du Téméraire, payées en monnaie de valeur.

La domination de Berne est imprimée sur notre territoire par l'usage imposé des ours des vainqueurs, frappés sur leurs cruches, batz et talers. Nous avons fêté le 24 janvier de cette année, l'Indépendance vaudoise dont les symboles, faisceaux de licteurs, arbres de la Liberté triomphent sur les monnaies de la République helvétique, installée en 1798 par Bonaparte. C'est ainsi que fut créé le Canton du Léman, l'égal des autres cantons suisses, qui devint canton de Vaud après l'acte de Médiation avec son administration et sa monnaie.

Même les faussaires sont présents dans l'exposition, comme Farinet par exemple, ce héros national au grand cœur.

Le rôle des banques d'émission est abordé. Ainsi, la Banque cantonale vaudoise créée en 1845 pour offrir le crédit indispensable à l'industrie vaudoise naissante. Elle imprima les premiers billets de banque ayant eu cours dans notre canton. On pourra en admirer la planche originale.

Le témoignage des unions monétaires récentes, avec ou sans la Suisse montre que la Confédération participa en 1865 à l'Union monétaire latine qui groupait plusieurs états européens. Ceux-ci frappèrent des valeurs communes, un écu avant la lettre en quelques sortes.

Les grands «princes» de l'Histoire apparaissent à tour de rôle dans l'exposition, Alexandre le Grand, Jules César, Dagobert et son fidèle Eloi, Charlemagne, quelques seigneurs vaudois comme Othon II de Grandson ou l'Evêque Benoît de Montferrand, Charles le Téméraire, Napoléon et Farinet pour n'en citer que quelques uns.

Un borne informative résume sommairement la présentation. Elle sera complétée par



Fig. 2: République lémanique, canton du Léman, 1798, Bureau des sels et péages, sceau – matrice, laiton.

Photo: Martine Prod'Hom et CMCL.

un catalogue interactif. Cette exposition ne restera pas figée: elle s'enrichira des nouvelles acquisitions et du résultat des recherches.

Anne Geiser

Lausanne, Palais de Rumine, 6,
place de la Riponne
Téléphone: 021/323 39 20,
Télécopie: 021/311 51 14,
E-mail: Annegeiser@SAC,vd.ch

Salle Colin Martin, niveau 3:
«Les Collections monétaires».
Mardi à jeudi 11 h 00–18 h 00 et
vendredi à dimanche 11 h 00 à 17 h 00;
lundi fermé.

Salle de lecture du Cabinet des médailles,
entrée par le niveau 3: interphone.
Mardi à vendredi 8 h 00–12 h 00 et
13 h 30–17 h 00; lundi fermé.